

Saint-Nazaire, une dynamique touristique

Dossier de presse

saint-nazaire
agglomération
TOURISME® ●●●



Saint-Nazaire, fait le plein d'atouts avant une nouvelle saison touristique

Des touristes à Saint-Nazaire... une idée qui il y a quelques années encore aurait prêté à sourire.

Avec plus de 4 millions de visiteurs en 15 ans dont 340 000 en 2019... elle sonne comme une évidence.

Non seulement son front de mer rénové impose la ville comme l'une des principales cités balnéaires du département, mais son espace urbain en fait une destination courue. Saint-Nazaire, c'est une vraie ville de bord de mer qui permet un tourisme 360°. Plages, shopping, culture et événements, loisirs nature et nautique, visites thématiques... un choix très large d'activités s'offre aux visiteurs comme aux habitants pour renouer avec un passé pas si lointain.

Ces dernières années, Saint-Nazaire enchaîne les reconnaissances qui l'imposent comme une destination touristique à part entière : après la labellisation de plusieurs de ses plages Pavillon Bleu*, de son offre de visites touristiques, l'obtention du très convoité label Ville d'art et d'histoire il y a quelques mois, Saint-Nazaire est désormais reconnue « commune touristique ».

Des reconnaissances essentielles pour confirmer son ambition touristique et accompagner sa stratégie en matière d'équipements, d'offres et de positionnement mais également de partenariats.

Une dynamique vertueuse qui n'occulte pas les difficultés actuelles et à venir pour les acteurs du tourisme au sens large, dont les commerçants et les hôteliers. De nombreuses mesures ont déjà été annoncées et un plan de soutien sera présenté prochainement.

*L'annonce du verdict du label de qualité « Pavillon bleu » pour les plages de Saint-Nazaire est attendu pour le 9 juin.

Palmarès

En 2019, le magazine Le Point a classé Saint-Nazaire 2^e ville la plus attractive pour travailler, entreprendre et vivre et 1^{re} dans la catégorie dynamisme économique des villes de moins de 250 000 habitants. (Classement le Point – juin 2019).

La Ville mobilisée pour soutenir les acteurs du tourisme

Quel que soit le secteur d'activité, la Ville comme son Agglomération ont rapidement réagit pour soutenir les entreprises du territoire. Accompagnement, exonérations, facilités... Des mesures diversifiées qui profitent notamment aux acteurs économiques qui contribuent de près ou de loin à l'activité touristique grandissante de Saint-Nazaire. Un plan de soutien spécifique est en préparation et sera dévoilé prochainement.

Le soutien aux entreprises locales

En complément des dispositifs mis en place par l'État et la Région Pays de la Loire, la CARENE et la Ville de Saint-Nazaire ont pris plusieurs mesures pour accompagner autant que possible les entreprises pendant cette période de crise.

- **Exonération ou report de loyers** pour les petites entreprises et les associations en difficulté hébergées dans le patrimoine public, pendant toute la durée de la crise sanitaire.
- **Exonération totale de taxes pour les commerçants, artisans, restaurateurs et hôteliers situés à Saint-Nazaire et dans l'incapacité d'exercer leur activité du fait de la crise sanitaire, jusqu'à la fin de la crise.**
- **Mobilisation de la CARENE et de la Ville de Saint-Nazaire dans la mise en œuvre des marchés publics.**
- **Pour les petites entreprises en difficulté et à leur demande, report pour la durée de la crise des charges dues à la CARENE au titre de la fourniture d'eau potable et du traitement des eaux usées.**
- **Abondement au fonds de résilience à hauteur de 300 000 euros avec le département de Loire-Atlantique et la région des Pays de la Loire avec le soutien de la Banque des territoires : une aide pour les entreprises de moins de 10 salariés**, non éligibles au Fonds de solidarité national (FNS) et dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas un million d'euros hors taxes. Il s'agit d'une avance remboursable forfaitaire de 3500 à 10 000 €, sans contrepartie bancaire exigée.

Aider les commerçants à maintenir et développer les contacts avec leur clientèle

- **Soutenir les commerçants en boutique**
Afin de permettre aux commerçants de l'agglomération de Saint-Nazaire de garder le contact avec leurs clients, la CARENE a relancé son initiative née d'un partenariat avec La Poste : Mavillemonshopping, un site de e-commerce pour les petits commerçants. La CCI a retenu cette initiative pour la déployer au niveau départemental. Elle a par ailleurs fortement soutenu des initiatives indépendantes comme Petitscommerces.com et Monbistrot.fr.
- **Soutenir l'attractivité de la ville**
La Ville de Saint-Nazaire maintient la gratuité du stationnement jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire en juillet prochain. La Ville a d'ores et déjà annoncé que les bars et restaurants, lorsqu'ils pourront à nouveau reprendre leur activité, **auront la possibilité d'augmenter leur surface de terrasse afin d'accueillir les clients dans les meilleures conditions.**

La réouverture des marchés alimentaires

Lieux également très appréciés de la vie touristique, les marchés de Saint-Nazaire ont rouvert progressivement depuis le 11 mai.

- Halles centrales : ouverture les mardis, vendredis et dimanches
- Méan-Penhoët : ouverture les mercredis et samedis
- Bouletterie : ouverture les mercredis
- Pertuischaud : ouverture les jeudis
- Saint-Marc : ouverture les jeudis et les dimanches

Les espaces publics et le littoral accessibles

Le maire de Saint-Nazaire a sollicité auprès de la Préfecture la réouverture des 20 plages, des sentiers côtiers et l'autorisation de pratiquer des activités nautiques.

Ainsi,

- le parc paysager et le Bois-Joalland sont ouverts comme le skate park.
- le front de mer est également accessible et aménagé en un seul sens de circulation pour les voitures afin de dégager une voie pour les circulations à vélo.
- le sentier douanier sera ouvert mais en sens unique. La boucle de retour prévue dans les petites rues permet de découvrir un patrimoine largement méconnu.

À noter que ces ouvertures s'accompagnent toutefois de restrictions, conformément au plan progressif de déconfinement défini par l'État avec notamment, l'interdiction de rassemblement pour les groupes de plus de 10 personnes.

La plage de la Courance ouverte au 15 juillet

Afin de permettre à RTE de poursuivre et finaliser les travaux de raccordement du futur parc éolien l'accès à la plage de la Courance sera fermé jusqu'au 15 juillet. Cette fermeture prolongée est rendue nécessaire pour la protection des promeneurs et des baigneurs. À l'ouverture de la plage le poste de secours sera déporté vers l'accès Val de Courance.

Saint-Nazaire obtient la dénomination commune touristique



La dénomination de « Commune touristique » est attribuée à la Ville de Saint-Nazaire par arrêté préfectoral en date du 18 mai 2020, pour une durée de cinq ans.

Cette nouvelle reconnaissance s'inscrit pleinement dans la volonté municipale d'investir le champ du tourisme afin d'apporter un cadre de vie agréable aux habitants et aux touristes et de créer des vecteurs d'image positive de Saint-Nazaire.

La dénomination « commune touristique » est une reconnaissance des investissements réalisés. Les critères pris en compte pour l'attribution sont :

- ✓ Présence d'un Office de Tourisme classé, (arrêté préfectoral du 6 février 2019 pour l'Office de Tourisme intercommunal de Saint-Nazaire).
- ✓ Programmation sur le territoire en période touristique des animations dans le domaine culturel, artistique, gastronomique, sportif. Ces animations doivent être pérennes d'une année sur l'autre.
- ✓ Disposer d'une capacité d'hébergement de la population non permanente de **23,67%** par rapport à sa population permanente.

Cette reconnaissance sera notamment matérialisée par un panneau en entrée de ville qui rejoindra ainsi les marques des nombreuses autres reconnaissances déjà obtenues : Ville d'Art et d'Histoire, Pavillon bleu et Ville fleurie.



La Réouverture des lieux de visite *Saint-Nazaire renversante*



Fermés depuis le 15 mars, les sites de visite Saint-Nazaire Renversante, dont l'exploitation est confiée à Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, **leur réouverture est programmée pour le 27 juin.**

Escal'Atlantic, le sous-marin Espadon, EOL, l'Écomusée, les visites industrielles, les croisières estivales seront prêts pour accueillir le public dans le respect de leur sécurité et de celle des salariés. **Les visites guidées Patrimoine à Saint-Nazaire avec un programme très diversifié et les visites nature en Brière reprendront le 8 juillet.**

Un plan de reprise des activités, avec protocole d'accueil des publics, doit être déposé en Préfecture et à la DRAC, accompagné d'un courrier d'autorisation du Maire.

Les principes

Le plan de reprise des activités de Saint-Nazaire Agglomération Tourisme vise à assurer au public et au personnel un niveau de protection élevé tout en maintenant l'accueil des visiteurs, conjugué à un confort et une qualité de visite adaptés.

Il prend en compte un risque Covid-19 mal maîtrisé et mal identifié et une démarche nécessaire de gestion de crise et d'accompagnement des collaborateurs.

Son application est prévue au-delà de la date de fin d'état d'urgence sanitaire décrété par l'État et il est valable jusqu'à la fin de l'été. Il fera l'objet d'un suivi régulier et pourra être adapté, voire réactivé ultérieurement si cela devait se présenter.

Ses grands principes résident dans la conjonction des dispositions entre gestes barrières, mise à distance et information du public.

Les protocoles d'accueil des publics

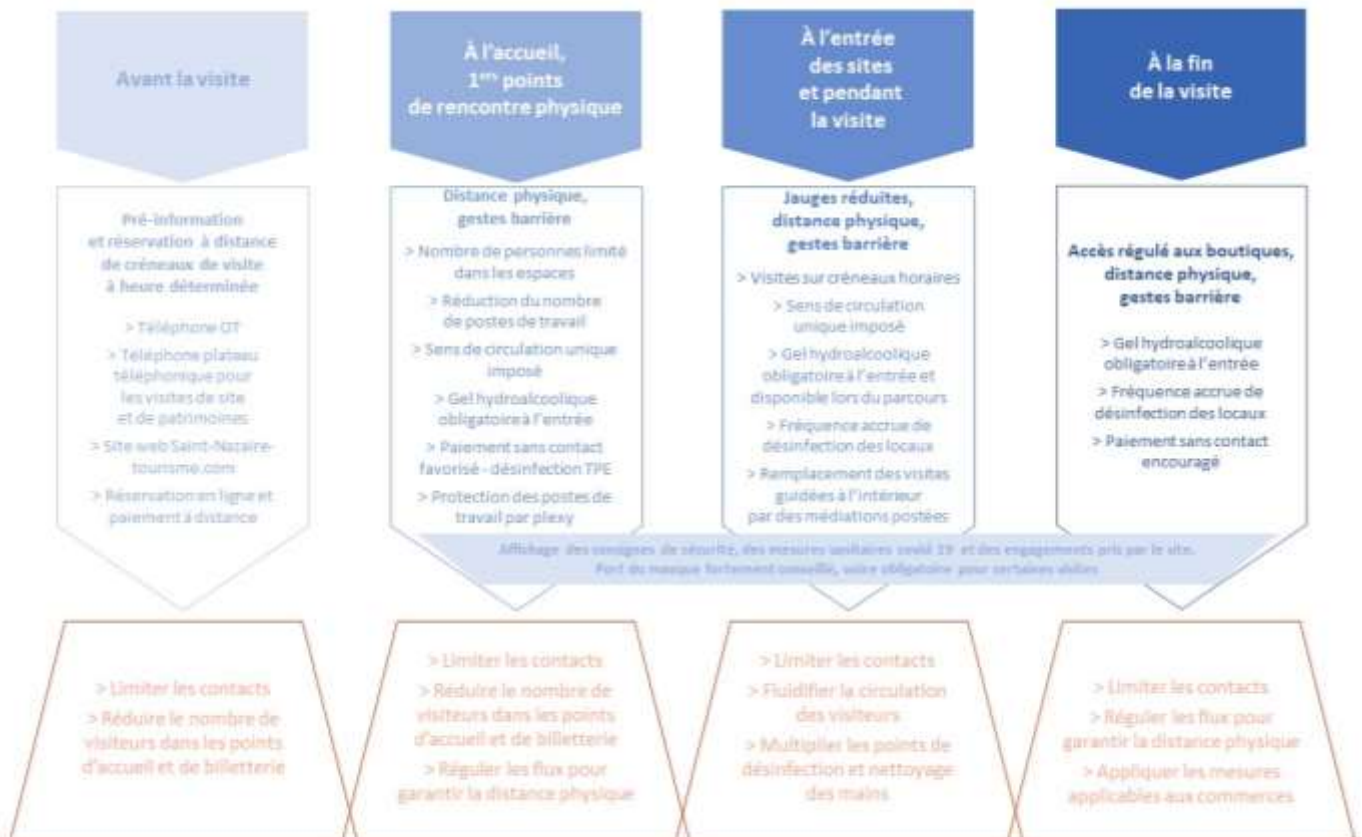
Ce plan constitue un engagement auprès des publics des visites et de la destination.

- > Encouragement à la **réservation à distance** via le site internet saint-nazaire-tourisme.com
- > Mise en place de **créneaux de visite** sur réservation
- > Distanciation physique avec **réduction des jauges** admises dans tous les lieux publics
- > **Protection des banques d'accueil** par plaque translucide
- > Désinfection des mains au **gel hydroalcoolique obligatoire** à l'entrée de tous les sites,

> **Port du masque**, obligatoire jusqu'au 10 juillet, puis conseillé dans tous les lieux et obligatoire cet été pour certains lieux de visite : sous-marin Espadon, visites d'entreprises, croisières.

Seul le Tumulus de Dissignac restera fermé cet été, sa configuration exigüe ne permettant pas un accueil du public et des salariés satisfaisants eu regard des prescriptions générales.

Le parcours sécurisé du visiteur



Quelques chiffres :

- **17** distributeurs automatiques (sans contact physique) de gel hydroalcoolique à l'entrée des sites de visites et lieux d'accueil pour utilisation obligatoire.
- **7** lieux d'accueil pour **12** postes de travail équipés de plaques translucides.
- **80** visières et **700** masques lavables commandés pour le personnel.
- Des jauges réduites pour les visites guidées, de **25** personnes en autocar dans les visites d'entreprise à **10** (guide inclus) dans les visites patrimoine en ville et nature.
- **8 h** d'ouverture des sites de visite avec des créneaux à réserver toutes les **10** minutes : **1** horaire et **1** nombre limité de personnes assurés.
- Une offre originale en lien avec le label Ville d'art et d'histoire : **7** nouvelles visites de lieux patrimoniaux « coup de projecteur » de **45** minutes, dont **2** adaptées pour les familles.
- Un forfait pour devenir ami avec les patrimoines nazairiens : **6** euros pour **3** visites « coup de projecteur ».

Le calendrier : dates de réouverture au public

- **Office de tourisme**: à distance via les dispositifs numériques : depuis lundi 25 mai, en itinérance « hors les murs » à partir de vendredi 29 mai, au kiosque de la base sous-marine à partir de mardi 16 juin ;
- **Ensemble des sites de visite et visites d'entreprises** : samedi 27 juin ;
- **Saison patrimoine (visites guidées des patrimoines nazairiens) et sorties nature en Brière** : à partir de mercredi 8 juillet

Réduction de l'amplitude horaire : Les horaires estivaux de 10 h à 20 h sont ramenés à **10 h – 13 h / 14 h – 19 h**.

Cette réduction permet: un nettoyage approfondi des locaux entre 13 h et 14h, une aération des locaux, quand ils ne sont pas en renouvellement tout air neuf, un allègement des charges de personnel en pondération des jauges réduites.

Une campagne de communication été 2020 associant les sites et la destination

La reprise de l'activité touristique s'appuie sur une communication renouvelée de Saint-Nazaire Renversante.

Une tendance se dessine pour les vacances estivales avec un tourisme de proximité : en local, en France et en Europe.

Les enjeux de la campagne de communication :

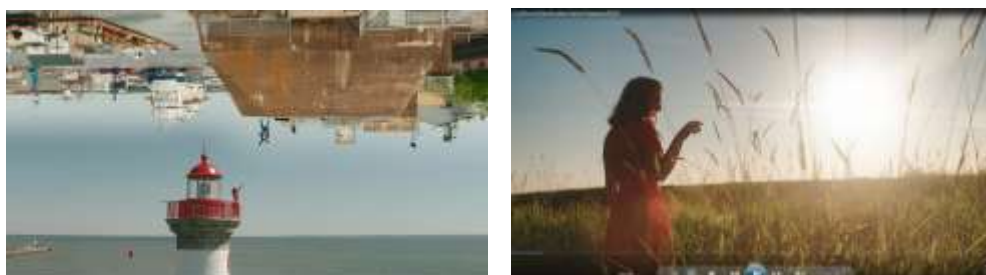
- ✓ Rendre attractif la destination Saint-Nazaire et la Brière,
- ✓ Séduire les visiteurs dans un rayon de 100 kilomètres,
- ✓ Inciter à découvrir le territoire et les lieux de visite,
- ✓ Répondre aux nouvelles aspirations des visiteurs après 2 mois de confinement.



Le dispositif de communication

Saint-Nazaire Agglomération Tourisme entend déployer un plan de communication dès le mois de juin auprès du grand public à travers sa marque de destination Saint-Nazaire RENVERSANTE :

- ✓ **Le dévoilement en juin du tout nouveau clip de promotion de la destination** réalisé par Guillaume Juin, un jeune talent du territoire.



- ✓ **Une campagne d'affichage** en juillet et août à Nantes, Saint-Nazaire, Sud Loire et Presqu'île guérandaise pour promouvoir l'offre de visites, en valorisant tout particulièrement l'évasion que ces visites permettent. Nous dévoilerons de tous nouveaux visuels... renversants !



- ✓ **Une présence très active sur les réseaux sociaux**, Facebook, Instagram et twitter afin de valoriser les atouts majeurs de notre territoire, parfois méconnus, toujours surprenants. La part belle sera faite aux grands espaces de plein air, à la Brière, au littoral et aux plages, aux balades à vélo et à pied... c'est précisément ce que recherche les habitants du territoire et les touristes. Sans oublier la valorisation des visites, les propositions estivales notamment comme les croisières découvertes commentées.
- ✓ **saint-nazaire-tourisme.com** : des contenus du site web largement enrichis, adaptés et illustrés de nouveaux visuels.
- ✓ **Des relations partenariales étroites et solidaires** avec l'ensemble des acteurs touristiques du territoire, notamment ceux qui proposent la billetterie des visites de Saint-Nazaire : Offices de tourisme, structures d'hébergements...

Saint-Nazaire est une destination intégrée aux écosystèmes d'envergure nationale

Traversée moderne d'un vieux pays de Nantes au Mont Saint Michel : développement de la version cyclable de l'itinéraire.

Partenariat entre Nantes, Saint-Nazaire, Redon, Rennes, Saint-Malo



En 2018, cinq villes de l'Ouest et leur territoire se jouent des frontières régionales et assemblent leur patrimoine historique et contemporain, artistique et gastronomique, architectural et naturel... Cette collaboration inédite esquisse un parcours singulier : une ode à l'itinérance, aux joies du nomadisme temporaire, à l'imprévu de la prochaine étape. De l'Atlantique à la Manche, entre terre et mer, Traversée moderne d'un vieux pays, ce sont des trésors méconnus, des plages secrètes, des paysages naturels, de grandes expositions, ainsi que de bonnes adresses pour découvrir autrement ce territoire.

Pour l'été 2020 un itinéraire cyclable temporaire disponible à télécharger en version numérique.

Une mission est confiée à Philippe COUPY, spécialiste du tourisme à vélo en France pour créer l'itinéraire à partir des tronçons existants et créant les tronçons de vélo-routes nécessaire. C'est le cas entre la Brière et le canal de Nantes à Brest.

Le parcours empruntera les itinéraires cyclables :

- . Loire à vélo
- . Canal de Nantes à Brest
- . Saint-Malo à Arzal



Campagne de communication nationale de l'association Entreprise & Découverte :

« La visite d'entreprise : l'autre tourisme ».

Entreprise & Découverte est l'association nationale pour la visite d'entreprise, dont la 4^{ème} Rencontre nationale eut lieu à Saint-Nazaire et à Guérande les 6 et 7 février 2020.

Contacts presse :

- . Mickaël FAIRAND fairandm@mairie-saintnazaire.fr
- . Marie BIBARD bibardm@saint-nazaire-tourisme.com